

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## POLITIQUE DE L'ARBRE Un effort collectif qui prend racine

**Salaberry-de-Valleyfield, le 21 avril 2017** – La Ville de Salaberry-de-Valleyfield dévoile aujourd'hui la Politique de l'arbre : *Mon arbre pour tous!* visant à accorder à l'arbre sa juste place dans notre communauté. Les 54 actions qui cristallisent ses douze objectifs encouragent et soutiennent la planification, la plantation, la protection, l'entretien de qualité et le soin durables apportés à ce bien commun, tant par la Ville que par ses citoyens, toujours dans un intérêt collectif.

La Politique définit les paramètres de ce qui est acceptable et souhaitable en harmonisant et en optimisant nos pratiques de gestion de notre foresterie urbaine. Elle vise à garantir la pérennité de cette forêt par un couvert forestier vaste, en santé, résilient et diversifié. Par le fait même, elle contribue à répondre aux objectifs ambitieux du Plan d'action en développement durable, majeure en environnement.



Sur la photo, de gauche à droite : Denis, Gervais (CRIVERT), Maggy Hinse (Ville), Denis Lapointe (maire), Charles Perreault (Ville), Audrey Boulanger-Messier, Patrice Lemieux (MRC), Audrée Bourdeau (PRAQ), David Funk (CCDD-E), Marie-Lou Lacasse (Ville).

Pour le Comité consultatif en développement durable et en environnement (CCDD-E) qui a supervisé la démarche :

« Les preuves ne sont plus à faire : les arbres sont source de vie et rendent de nombreux services à l'humain, tant au plan environnemental et économique qu'au plan social (cf. le croquis *Les arbres, rôle fondamental, valeur inestimable*). Même en milieu urbain, nous vivons en interdépendance avec cette nature que nous côtoyons quotidiennement. Il est donc plus que jamais essentiel de prendre soin des écosystèmes desquels nous sommes partie intégrante.

À travers le temps, nous avons construit, défriché et, par le fait même, fragilisé notre environnement. Il suffit d'imaginer Salaberry-de-Valleyfield dénuée d'arbres pour admettre non seulement la monotonie qui règnerait, mais surtout les problèmes qui surviendraient.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a compris depuis plus d'un siècle l'importance de la forêt urbaine dans l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. C'est pourquoi, au fil du temps, des mesures de protection des arbres et de la végétation ont été mises en place.

Aujourd'hui, l'élaboration de cette politique de l'arbre vient cristalliser les efforts municipaux et établir les orientations futures qui assureront la continuité de cette richesse collective. [...] Nous sommes heureux de donner aux Campivallensiens les moyens d'être partie prenante d'un projet de foresterie urbaine d'envergure et de dire ensemble : *Mon arbre pour tous!* »

**Les enjeux** | Lors de la conférence de presse, le maire de Salaberry-de-Valleyfield, Denis Lapointe, a fait état de la situation : « en 2016, notre territoire comptait 544 220 arbres (57 170 en zone urbaine). Malgré ce nombre impressionnant d'arbres, notre indice de canopée est de 17 % pour l'ensemble de la Ville ; il est de 20 % à Montréal. Des efforts sont donc à faire pour augmenter le couvert forestier mais aussi pour réduire les différences en termes d'ambiances paysagères entre les quartiers et diversifier notre forêt urbaine pour lui permettre de perdurer, de gagner en résilience. » En effet, la diversification est le premier moyen pour lutter contre les dangers que sont les conditions météorologiques extrêmes, les changements climatiques, l'occurrence d'insectes, les champignons, les bactéries et les envahisseurs exotiques.



**Qui est concerné?** | « Tous les arbres, qu'ils soient sur terrains privés ou publics, sont concernés par la Politique de l'arbre d'autant que 85 % de nos arbres sont situés sur le domaine privé. Comment avoir un réel impact environnemental sans les considérer? D'ailleurs, les citoyens partagent aussi l'idée que l'arbre privé est un bien collectif au même titre que l'arbre public (87 % selon notre sondage 2016) », a insisté Maggy Hinse, biologiste spécialisée en écologie et conseillère en environnement à la Ville. « De ce fait même, tout le monde, gestionnaires municipaux, entreprises appelées à travailler à proximité des arbres, organismes communautaires œuvrant dans les domaines liés à l'environnement et, bien entendu, citoyens et citoyens corporatifs côtoyant et bénéficiant de cette forêt urbaine, sont concernés par la Politique de l'arbre campivallensienne », a-t-elle complété.

*« Le meilleur moment pour planter un arbre était il y a 20 ans.  
Le Deuxième meilleur moment est maintenant », Arbres Canada*  
[www.ville.valleyfield.qc.ca/arbres](http://www.ville.valleyfield.qc.ca/arbres)

– 30 –

Source : Service des relations avec le milieu  
450 370-4875 | [communications@ville.valleyfield.qc.ca](mailto:communications@ville.valleyfield.qc.ca)  
[www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca) | [www.facebook.com/valleyfield](https://www.facebook.com/valleyfield)

Information : Service de l'environnement et des travaux publics  
450 370-4820 | [environnement@ville.valleyfield.qc.ca](mailto:environnement@ville.valleyfield.qc.ca)